

# Association „Non à toute attaque du régime du délai“

Berne, le 14 novembre 2012

## Non à toute attaque du régime du délai

Le 14 novembre, une Association nationale de ce nom s'est constituée à Berne. L'Association a pour but de combattre l'initiative populaire „Le financement de l'avortement est une affaire privée“, tant au niveau parlementaire qu'en vue de la votation. Babette Sigg Frank des femmes PDC a été élue à la présidence. En tant que vice-présidentes ont été élues Carmen Walker Späh (PLR. Femmes), Katharina Prelicz-Huber (Femmes vertes) et Yvonne Feri (Femmes socialistes). Par ailleurs, le comité est composé d'autres personnes appartenant au PLR et au PS ainsi qu'à diverses organisations féminines et professionnelles.

Le régime du délai en matière d'interruption de grossesse, accepté par une majorité de plus de 72% des voix en 2002, prévoit que les coûts de l'intervention sont pris en charge par l'assurance de base obligatoire. L'initiative „Le financement de l'avortement est une affaire privée“ s'attaque en surface à ce financement. Les initiants proviennent pour la plupart de milieux évangéliques et catholiques conservateurs ainsi que de l'extrême droite politique et beaucoup d'entre eux ont combattu le régime du délai en 2002, sans succès. Aussi, d'après les déclarations de différents membres du comité d'initiative, n'est-ce pas l'aspect financier qui est au premier plan, mais l'attaque au régime du délai.

La nouvelle Association „Non à toute attaque du régime du délai“ refuse l'initiative „Le financement de l'avortement est une affaire privée“. D'abord, elle s'oppose à ce qu'une décision absolument claire du peuple soit remise en cause. Ensuite, elle combat la discrimination des femmes qui résulterait du fait de libérer les hommes de la co-responsabilité financière pour les interruptions de grossesse. Aujourd'hui, les hommes y contribuent par leurs primes d'assurance maladie. En outre, l'initiative rendrait beaucoup plus difficile l'accès à l'interruption de grossesse aux femmes socialement et financièrement défavorisées et mettrait en danger leur santé. Le régime du délai a fait ses preuves. Le taux d'avortement est le plus bas de toute l'Europe.

L'Association émane d'un groupe de travail qui a su mobiliser le soutien de 53 organisations nationales à une résolution contre l'initiative „Le financement de l'avortement est une affaire privée“. Peuvent adhérer toutes les organisations et personnes individuelles désirant combattre l'initiative.

### Contacts :

- Présidente: Babette Sigg Frank, Tél. 076 373 83 18, [praesidentin@cvp-frauen.ch](mailto:praesidentin@cvp-frauen.ch)
- Anne-Marie Rey, Avortement-informations, Tél. 031 911 28 30, [arey@svss-uspda.ch](mailto:arey@svss-uspda.ch)
- Claudine Esseiva, PLR, Tél 078 801 99 99, [esseiva@fdp.ch](mailto:esseiva@fdp.ch)
- Lea Kusano, PS, Tél 076 568 27 51, [leakusano@me.com](mailto:leakusano@me.com)

### Pour plus d'informations :

<http://www.svss-uspda.ch>

<http://www.facebook.com/#!/pages/Nein-zur-Initiative-Abtreibungsfinanzierung-ist-Privatsache/277693215634866>